Mode d'emploi

Mv.tentoo

TENTOO
Payroll Professionals

www.tentoo.be
info@tentoo.be
tel. 02/725.70.00

MY.TENTOO POUR LES EXECUTANTS

TABLE DES MATIÈRES

1. Que devez-vous faire lorsque vous ouvrez une session pour la première fois sur my.tentoo ? 2
2. Que devez-vous faire avant de commencer à travailler ? 2
3. Déclarer une Dimona 2
4. Remplir une feuille de prestations 4
5. Approbation Donneur d'ordre 8
6. Approuver vous-même une feuille de prestations 8
7. Que pouvez-vous retrouver d'autre dans votre compte my.tentoo ? 9

1. QUE DEVEZ-VOUS FAIRE LORSQUE VOUS OUVREZ UNE SESSION POUR LA PREMIÈRE FOIS SUR MY.TENTOO ?

Après votre inscription, vous recevrez un émail automatique, reprenant un identifiant et un mot de passe. Lors de votre première connexion sur my.tentoo, vous serez invité à modifier votre mot de passe.
Dans « mot de passe actuel », vous introduisez le mot de passe qui se trouve dans le mail automatique. Ensuite, vous entrez 2 fois le nouveau mot de passe librement choisi. Vous ne devez pas modifier le nom de connexion.
Cliquez ensuite sur le bouton « Adapter le mot de passe ».

*Attention : un mot de passe valide se compose d'au moins 8 caractères dont au moins 1 symbole (par ex. +, ?, *, ...) et au moins 1 chiffre (par ex. azerty+1).*

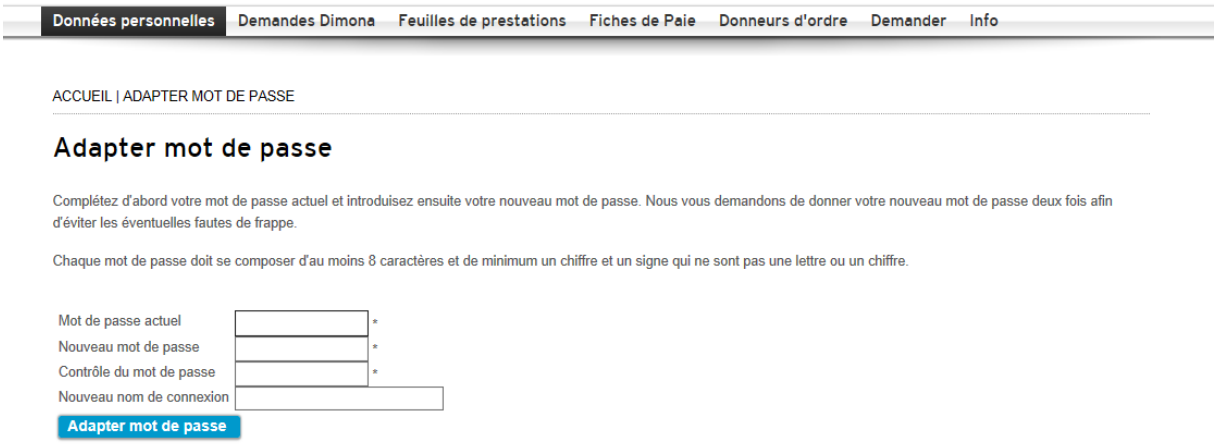
Données personnelles
Demandes Dimona
Feuilles de prestations
Fiches de Paie
Donneurs d'ordre
Demander
Info
ACCUEIL | ADAPTER MOT DE PASSE
Adapter mot de passe
Complétez d'abord votre mot de passe actuel et introduisez ensuite votre nouveau mot de passe. Nous vous demandons de donner votre nouveau mot de passe deux fois afin d'éviter les éventuelles fautes de frappe.
Chaque mot de passe doit se composer d'au moins 8 caractères et de minimum un chiffre et un signe qui ne sont pas une lettre ou un chiffre.
Mot de passe actuel
Nouveau mot de passe
Contrôle du mot de passe
Nouveau nom de connexion
Adapter mot de passe

2. QUE DEVEZ-VOUS FAIRE AVANT DE COMMENCER À TRAVAILLER ?

Avant de commencer à travailler, vous devez informer Tentoo de vos jours de travail.

Ces jours de travail doivent être déclarés par Tentoo auprès de l'ONSS, sous la forme d'une déclaration « Dimona ».

Vous pouvez transmettre vous-même la Dimona par le biais de my.tentoo, de la façon décrite ci-dessous.

La Dimona doit être déclarée au moins un jour au préalable.

Attention ! Il est interdit de déclarer des Dimonas rétrospectives.

3. DÉCLARER UNE DIMONA

Allez à la rubrique « demandes Dimona » et choisissez « demandes Dimona ». Complétez ci-après les données demandées.

Ensuite, cliquez sur le bouton « afficher les jours », et cochez les jours où vous allez travailler. Cliquez ensuite sur « Confirmer ».

Données personnelles | **Demandes Dimona** | Feuilles de prestations | Fiches de Paie | Donneurs d'ordre | Demander | Info

ACCUEIL | DIMONA | DEMANDES DIMONA

Demandes Dimona

Donneur d'ordre	TENTOO TEST PRODUCTIES (ZAVENTEM)
Personne de contact	Vlachos, Vaja
Fonction intérimaire	Actrice
Description production	Tentoo Test *
No de la production	
Localisation	Zaventem *
Pays où les prestations ont été fournies	Belgique
Début de la production	23-01-2014 *
Fin de la production	25-01-2014 *

Afficher les jours

Semaine	Mois	lu	ma	me	je	ve	sa	di	Mois
04	Janvier	☐ 20	☐ 21	☐ 22	☑ 23	☑ 24	☑ 25	☐ 26	Janvier

☑ Confirmer par e-mail a l'executant
Adresse email exécutant: vaja@tentoo.be
☐ Confirmer par e-mail au donneur d'ordre
Adresse email donneur d'ordre: vaja@tentoo.be

Confirmer

Données personnelles | Demandes Dimona | Feuilles de prestations | Fiches de Paie | Donneurs d'ordre | Demander | Info

ACCUEIL | DIMONA | DEMANDES DIMONA | ENVOYER

Confirmation

Dans la case message, vous pouvez encore écrire un petit commentaire. Le nombre de journées de travail est automatiquement annexé au message.

à: vaja@tentoo.be
Sujet: Demandes Dimona de 23-01-2014 jusqu'au 25-01-201
Information:

23-01-2014jusque et y compris25-01-2014

Confirmer

23-11-2013 jusque et y compris 22-01-2014 Ok << >>

	lu	ma	me	je	ve	sa	di
Novembre 47	lu 18	ma 19	me 20	je 21	ve 22	sa 23	di 24
Novembre 48	lu 25	ma 26	me 27	je 28	ve 29	sa 30	di 1
Décembre 49	lu 2	ma 3	me 4	je 5	ve 6	sa 7	di 8
Décembre 50	lu 9	ma 10	me 11	je 12	ve 13	sa 14	di 15
Décembre 51	lu 16	ma 17	me 18	je 19	ve 20	sa 21	di 22
Décembre 52	lu 23	ma 24	me 25	je 26	ve 27	sa 28	di 29
Décembre 01	lu 30	ma 31	me 1	je 2	ve 3	sa 4	di 5
Janvier 02	lu 6	ma 7	me 8	je 9	ve 10	sa 11	di 12
Janvier 03	lu 13	ma 14	me 15	je 16	ve 17	sa 18	di 19
Janvier 04	lu 20	ma 21	me 22	je 23	ve 24	sa 25	di 26

TENTOO TEST PRODUCTIES (ZAVENTEM) Test Production (Zaventem)
TENTOO TEST PRODUCTIES (ZAVENTEM) Tentoo Test (Zaventem)
TENTOO TEST PRODUCTIES (ZAVENTEM) Tentoo Test Production (Zaventem)
TENTOO TEST PRODUCTIES (ZAVENTEM) Tentoo Test (Zaventem)

Tous les jours de cette déclaration dimona ont déjà été utilisés sur une feuille de prestations.
Pas de jours de cette déclaration dimona ont déjà été utilisés sur une feuille de prestation.

4. REMPLIR UNE FEUILLE DE PRESTATIONS

Dès qu'une Dimona a été déclarée, la « feuille de prestations » (contrat) pour la mission peut être établie..

- Allez à la rubrique « feuille de prestations » et choisissez « Remplir ». Ci-après, choisissez : « Oui : cliquer sur déclaration Dimona »
- Déterminez la période pour laquelle vous voulez établir une feuille de prestations, et pour laquelle vous avez introduit une déclaration Dimona
- Complétez le montant que vous avez convenu avec votre donneur d'ordre, et indiquez s'il s'agit d'un montant par production/heure/jour/mois
- Sélectionnez le type de montant dans la liste (rémunération brute ou montant de la facture hors TVA)
- Introduisez la date de début et de fin de la production
- Choisissez ensuite, entre « Par heure » ou « Par jour »
- Complétez les éventuels frais de déplacement
- Si vous cliquez sur le bouton « afficher les jours », un cadre avec le(s) jour(s) apparaît. Ici, vous indiquez le nombre d'heures/de jours travaillés, et l'éventuel nombre de kilomètres par jour.
- Si vous avez des frais, vous devez compléter les informations nécessaires dans le cadre « remboursement des frais »
- Cliquez sur le bouton « confirmer ». Ceci est équivalent à une signature électronique.

Dès qu'une feuille de prestations a été établie, elle se retrouve dans l'aperçu des feuilles de prestations. C'est également ici que le suivi du statut de votre feuille de prestations peut se faire.

TENTOO
Payroll Professionals

Données personnelles | Demandes Dimona | **Feuilles de prestations** | Fiches de Paie | Donneurs d'ordre | Demander | Info

ACCUEIL | FEUILLES DE PRESTATIONS | NOUVEAU

Remplir une nouvelle feuille de prestations

Avez-vous déjà demandé un dimona?

Non: **introduire la déclaration dimona**.
Oui: **cliquer sur déclaration dimona**.

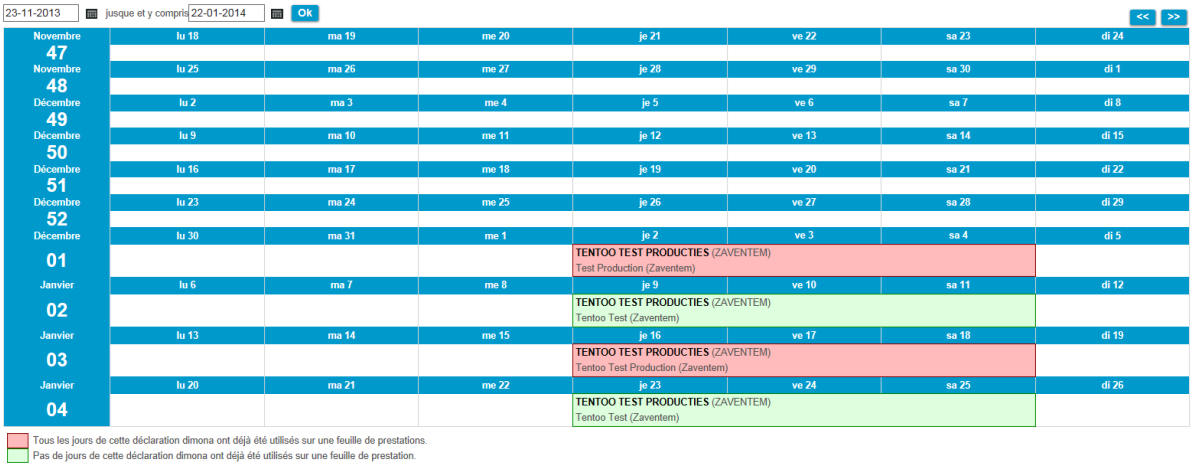
23-11-2013
jusque et y compris
22-01-2014
Ok
<<
>>
Novembre 47 | lu 18 | ma 19 | me 20 | je 21 | ve 22 | sa 23 | di 24
Novembre 48 | lu 25 | ma 26 | me 27 | je 28 | ve 29 | sa 30 | di 1
Décembre 49 | lu 2 | ma 3 | me 4 | je 5 | ve 6 | sa 7 | di 8
Décembre 50 | lu 9 | ma 10 | me 11 | je 12 | ve 13 | sa 14 | di 15
Décembre 51 | lu 16 | ma 17 | me 18 | je 19 | ve 20 | sa 21 | di 22
Décembre 52 | lu 23 | ma 24 | me 25 | je 26 | ve 27 | sa 28 | di 29
Décembre 01 | lu 30 | ma 31 | me 1 | je 2 | ve 3 | sa 4 | di 5
TENTOO TEST PRODUCTIES (ZAVENTEM)
Test Production (Zaventem)
Janvier 02 | lu 6 | ma 7 | me 8 | je 9 | ve 10 | sa 11 | di 12
TENTOO TEST PRODUCTIES (ZAVENTEM)
Tentoo Test (Zaventem)
Janvier 03 | lu 13 | ma 14 | me 15 | je 16 | ve 17 | sa 18 | di 19
TENTOO TEST PRODUCTIES (ZAVENTEM)
Tentoo Test Production (Zaventem)
Janvier 04 | lu 20 | ma 21 | me 22 | je 23 | ve 24 | sa 25 | di 26
TENTOO TEST PRODUCTIES (ZAVENTEM)
Tentoo Test (Zaventem)
Tous les jours de cette déclaration dimona ont déjà été utilisés sur une feuille de prestations.
Pas de jours de cette déclaration dimona ont déjà été utilisés sur une feuille de prestation.

TENTOO
Payroll Professionals

Données personnelles | Demandes Dimona | **Feuilles de prestations** | Fiches de Paie | Donneurs d'ordre | Demander | Info

ACCUEIL | FEUILLES DE PRESTATIONS | NOUVEAU

Remplir une nouvelle feuille de prestations

Donneur d'ordre	TENTOO TEST PRODUCTIES (ZAVENTEM) *
Personne de contact	Vlachos, Vaja *
Description production	Tentoo Test *
No de la production	
Localisation	Zaventem
Pays	Belgique
Fonction intérimaire	Actrice *
Motif du contrat	prestation/production artistique
	☐ Production publicitaire
Montant convenu	250,00 *
Le montant est par	Jour
Type de montant	Salaire brute excl. commission *
Début de la production	23-01-2014 semaine 4 *
Fin de la production	25-01-2014 semaine 4 *
Nombre d'heures par jour	7,60 *
Frais de déplacement	0,1500 **Indemnité kilométrique dérogatoire**

Afficher les jours

	jours	km	maaltijdcheque.FR@JobSheetEdit 7,00
je 23-01-2014	1	20,00	☐
ve 24-01-2014	1	20,00	☐
sa 25-01-2014	0,5	20,00	☐
total	**2,5**	**60,00**	**0**

* Si (d'autres) tarifs dérogatoires sont applicables, merci de contacter Tentoo.

Remboursement des frais

Description	frais par jour	nombre de jours	totale
frais de déplacement transports en commun	0,00		
frais de séjour	14,31	2	28,62
matériel	0,00		
téléphone	0,00		
autrement	0,00		
total			**28,62**

Remarques

Attention : Le texte que vous insérez sera intégralement repris sur la facture pour le donneur d'ordre

Confirmer

* Ce champ est obligatoire

TENTOO
Payroll Professionals

Données personnelles | Demandes Dimona | Feuilles de prestations | Fiches de Paie | Donneurs d'ordre | Demander | Info

ACCUEIL | FEUILLES DE PRESTATIONS | NOUVEAU

Confirmer fiche d'horaire.

Contrôlez la fiche d'horaire et choisissez ensuite la façon dont vous allez la rendre définitive.

Numéro d'introduction. 98339 Adapter

Salaire brut (€ 32,89/hr)	625,00
Frais	37,62
Coût salarial (commission incl.)	409,26
Prix facturé (excl. TVA, incl. commission)	€ 1.071,88

Dans cet avis de non-responsabilité, il convient d'entendre par:
l'exécutant : le salarié
le client : le commanditaire

Ce qui suit s'applique à la page Internet, l'outil de calcul et le calcul de la rémunération qui y sont associés. En utilisant cette page Internet et l'outil de calcul y afférent, vous acceptez cet avis de non-responsabilité.

Tentoo Payroll Services n'acceptera aucune responsabilité quelconque quant au contenu et/ou l'exactitude des informations ou données provenant de tiers en rapport avec ce calcul de la rémunération. Il s'agit, entre autres, mais sans s'y limiter, des informations qui concernent le statut social de l'exécutant en question (étudiant, employé, artiste, ouvrier,...) et le nombre d'heures de travail fournies.

Tentoo Payroll Services n'acceptera aucune responsabilité quelconque pour les dommages directs ou indirects résultant du contenu des informations, fournies ou pas par des tiers, sur cette page Internet ou dans ce calcul. Tentoo Payroll Services se réserve également le droit de modifier et/ou supprimer les informations fournies par des tiers, si ces dernières ou celles déjà publiées sont contraires à la législation, aux conditions générales de Tentoo Payroll Services ou aux modalités contractuelles entre Tentoo Payroll Services et le client en question.

La commission de Tentoo Payroll Services est calculée sur base du montant total de la facture, y compris toutes les indemnités éventuelles qui font partie du montant convenu. Sauf indication contraire par l'utilisateur et le travailleur intérimaire sur l'état des prestations, l'indemnité calculée par Tentoo est inclue dans les montants totaux convenus par l'utilisateur et le travailleur intérimaire.

Lors du calcul, il n'est tenu aucun compte des acomptes à régler ou des crédits à rembourser. Le cas échéant, ces derniers seront réglés de la façon adéquate au moment du paiement effectif.

Pour une méthode définitive
- ○ Imprimer.
- ◉ Envoyer.

à vaja@tentoo.be *
☑ *Envoyez-moi une copie pour confirmation*
vaja@tentoo.be *
Sujet Werkbriefje TENTOO TEST PRODUCTIES 2014-01-23 t/m 2014-01-25 *
Pièce jointe 98339
Information

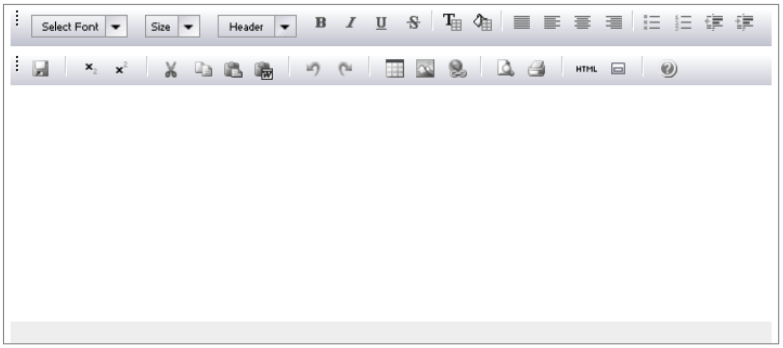

*Pour ouvrir les documents ci-joints, vous avez besoin d'**Adobe Acrobat Reader**.*

Après confirmation
- ◉ Introduire une autre feuille de prestations
- ○ Vers l'aperçu

Approuver

5. Approbation Donneur d'ordre

Le donneur d'ordre recevra par email la feuille de prestations lorsque vous l'aurez établie. De Le donneur d'ordre doit ensuite approuver la feuille de prestations. Il peut le faire de deux manières :

- Soit en imprimant le fichier PDF annexé au courriel, en le signant et en le renvoyant par courriel ou courrier à la poste à Tentoo.
- Si le donneur d'ordre possède également un compte my.tentoo, il peut approuver la feuille en ligne, qui atterrit automatiquement dans la boîte de réception de Tentoo.

Dès que nous recevons la feuille de prestations, elle peut être traitée et votre salaire sera sur votre compte après 7 jours.

6. Approuver vous-même une feuille de prestations

Si ce n'est pas vous mais le donneur d'ordre qui a établi la feuille de prestations, vous devez encore l'approuver avant que nous ne puissions effectuer le paiement. Dès que le donneur d'ordre a établi la feuille de prestations, cela vous est confirmé par courriel. Il vous suffit de vous connecter à my.tentoo pour vérifier et approuver, la feuille de prestations. Ensuite, ces renseignements sont envoyés automatiquement à Tentoo pour traitement :

- Allez à la rubrique « Feuilles de prestations », et puis « Relevé »
- Cliquez sur la feuille de prestations que vous désirez approuver
- Indiquez, en-dessous, votre mot de passe à des fins de contrôle
- Cliquez sur « approuver » pour confirmer que vous marquez votre accord sur la feuille de prestations. La feuille de prestations est envoyée automatiquement à Tentoo.

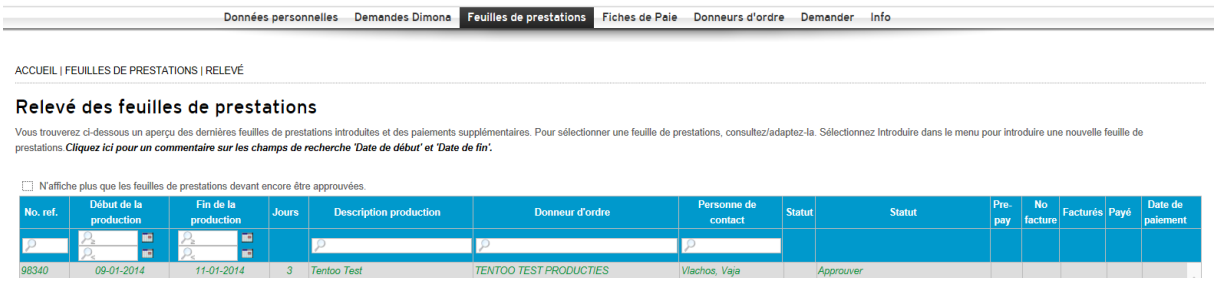

TENTOO
Payroll Professionals

Relevé détaillé

Ci-après vous trouvez les données de la feuille de prestations à approuver. Cliquez sur le numéro d'introduction pour ouvrir la feuille de prestations en format pdf. En remplissant votre mot de passe et en cliquant sur le bouton qui se trouve en dessous, vous approuvez la feuille de prestations qui pourra maintenant être envoyée pour traitement à Tentoo.

Numéro d'introduction.	**98340**
Donneur d'ordre	TENTOO TEST PRODUCTIES, ZAVENTEM
Personne de contact	Vlachos, Vaja
Date d'introduction	23-12-2013 13:58:07
Début de la production	09-01-2014
Fin de la production	11-01-2014
Description production	Tentoo Test
Localisation	Zaventem
Pays	Belgique
Fonction intérimaire	Actrice
Montant convenu	250.00
Le montant est par	jour
Type de montant	salaire brute excl. commission
Le montant convenu est de hors indemnité kilométrique	
Le montant convenu est de hors frais	

Aperçu de travail

	Date	heures	km
je	09-01-2014	7.60	
ve	10-01-2014	7.60	
sa	11-01-2014	7.60	
	totales	22.80	0

Aperçu général

	nombre	frais	totale
Montant salaire brute excl. commission	3.00	250.00	750.00

Introduisez votre mot de passe pour contrôle ••••••••••• *

Approuver

7. QUE POUVEZ-VOUS RETROUVER D'AUTRE DANS VOTRE COMPTE MY.TENTOO ?

- Vos fiches de paie

❖ Votre fiche fiscale pour vos impôts

❖ La possibilité de demander une simulation salariale